



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090550

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/07/2025 14H56 C:025094 I:39389
V/REF : 1018830
V/Email reçu le Jeudi 10/07/2025 a 14H56

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 09721
IMMEUBLE : LE CLOS VERT -9721
289, RUE DE LA PETITE VIE
.
01150 BLYES

Vaulx en Velin, le 11 Septembre 2025

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : ALLEE N289 VIE - LOGEMENT DE M ET MME KHALIFA AU 1ER - TEL 07 87236540
OU MME TEL06 16042746

MOTIF : INTERVENIR POUR GOND DE VOLETS BATTANT DE CUISINE SE DETACHE

Donneur d'ordre : M. X BARTOLONNE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 18/07/2025 A 14H30 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M. KHALIFA AU 1ER ETAGE
APRES VERIFICATION, NOUS CONSTATONS QUE LES 2 GONDS SE SONT DETACHES
INTERVENTION D'UN SECOND PERSONNEL NECESSAIRE AVEC ECHELLE POUR
REFIXATION DES GONDS PAR SCELLEMENT CHIMIQUE

LE 01/08 A 16H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME KHALIFA AU 1ER ETAGE
DEGONDAGE DU VOLET ET MISE EN PLACE DE FIXATIONS CHIMIQUE
REMISE EN PLACE DU VOLET DE LA CUISINE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

DEGONDAGE DU VOLET DE LA CHAMBRE
MISE EN PLACE DE RONDELLES
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

NOUS CONSTATONS QUE LE VITRAGE EN PARTIE BASSE DE LA FENETRE DE LA
CHAMBRE EST CASSE ET NECESSITE SON REMPLACEMENT

OBSERVATIONS : DT LGESTION EMAIL en CC le 04/08/25 a 07H33 xavier.bartolone@semcoda.co

DT LGESTION Email envoyé le 04/08/25 a 07H33 Mme E. GOMEZ

PREVOIR LE REMPLACEMENT DU VITRAGE QUI EST CASSE EN PARTIE BASEE DE LA
FENETRE DE LA CHAMBRE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090550

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	2	71,89		71,89
4,00	MS00061-Fixation chimique	5	51,35		205,40
2,00	MS00063-Reglage d'un volet battant	5	51,35		102,70
TOTAL H.T.					379,99
T.V.A. a 10,00%					37,99
TOTAL T.T.C.En EURO					417,98

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1018830 du 10/07/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061
Téléphone : 04.78.79.36.36
Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 835 382 du 02/07/2025
THCVOBPP Tvx hors contra Volets battants Partie privat. 1
01-EE-2214-ENT-61563100
Marché : M - 231009002-1

Lieu d'intervention

MR KHALIFA Baghachem
MME KHALIFA Sabine
289 Rue de la Petite Vie
01150 BLYES

Téléphone : 07.87.23.65.40
09721-00001-00001-00014 H / Type 3 / 01 Etage : 01
Date entrée: 06/01/2020

Délai

Date limite exécution : 25/07/2025

Observations

BON DE COMMANDE VALIDE PAR MM DESROCHES

Téléphone portable 07-87-23-65-40

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	71,89	71,89	7,19	79,08
MS00059 Gonds de volets battant de cuisine le gond du vole battant de cuisine se détache y compris toutes sujétions	1,00	46,22	46,22	4,62	50,84

Total H.T.	118,11
Total TVA	11,81
Total TTC	129,92

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par BARTOLONE Xavier le 10/07/2025

**Le Responsable
Nom et Signature**

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **289 Rue de la Petite Vie 01150 BLYES**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **10/07/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1018830